

POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE WAFASALAF

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de WAFASALAF, Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 113.179.500,00 dirhams, pour un nombre d'action de 1.131.795, dont le siège social est situé au 72, angle rue Ram Allah et Boulevard Abdelmoumen Casablanca, inscrite au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 48.409, agréée par Arrêté du Ministre des Finances n° 1211-96 en date du 18 juin 1996, s'est réunie le Vendredi 29 mai 2026 à dix heures, à distance, par moyen de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Ismail DOURI, Président du Conseil de surveillance.

L'Assemblée a adopté à la majorité toutes les résolutions qui lui ont été présentées.

L'Assemblée Générale réunie a ratifié :

- La nomination de M. Vincent DUCHEMIN, en sa qualité de membre du Directoire, en remplacement de M. Régis LEFEVRE démissionnaire ;
- Le renouvellement d'un nouveau mandat des membres du Directoire de :
 - M. Driss FEDOUL ;
 - Mme Meryem ABASSI ;
 - M. Anass SQALLI ;
 - M. Vincent DUCHEMIN ;
- La nomination de M. Amine EL KASSY, en sa qualité de membre du Directoire ;
- Le renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance de :
 - M. Ismail DOURI
 - M. Gilbert RANOUX
- La nomination de M. Yannick MOUILLET en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance et représentant permanent de CAPFM au Conseil de Surveillance ;
- La nomination de M. Choukri OIMDINA en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Hassan BERTAL démissionnaire ;
- La nomination de M. Denis MARQUET en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Sébastien CHAMBARD démissionnaire ;
- La nomination de Mme Selma DRISSI en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Mme Charlene MASSON démissionnaire ;
- La nomination de Mme Isabelle GUITTARD en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Mme Sophie LAZAREVITCH démissionnaire ;
- Le montant maximum des jetons de présence est de 700 000 Dirhams dont 31.250 Euros alloués au membre indépendant domicilié en Europe ;

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2025 certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire accompagnés du rapport résumé des Commissaires aux Comptes n'ont subi aucun changement.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire a :

- approuvé, dans leur intégralité, tous les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice 2025 ;
- donné aux membres du Directoire au titre de leur gestion de l'exercice 2025 et aux membres du Conseil de Surveillance au titre de leur mission, quitus entier et définitif ;
- donné décharge aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission au titre du même exercice 2025 ;

L'Assemblée a décidé la distribution des dividendes aux actionnaires pour un montant de 114 014 972,67 dirhams à raison de 100,74 dirhams par action. Leur paiement aura lieu à compter du 1er juillet 2026.

Ces résolutions sont adoptées à la majorité des actionnaires présents ou représentés comme suit :

- Nombre d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 1.130.805 représentants 99,91 % du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 1.130.805 voix
- Ont voté pour : 1.130.805 voix
- Ont voté contre : 0 voix
- Se sont abstenus : 0 voix

